



Je refuse le divorce pour cause familial et personnel

Par **ganache62**, le **02/03/2012** à **17:59**

Bonjour,

voila ma femme demande le divorce ,mais moi je refuse d'abord pour 3 raisons

la premiere est que j'ai chez moi un garçon qui est revenu chez nous apres une rupture ,il vivait a Toulouse et ne savait pas ou aller, deprime crise d'angoisses et cela fait 5 ans maintenant que cela dure il c'est mis comme autoentrepreneur mais ce n'est pas terrible.

la deuxieme c'est qu'un autre de mes garçons est chez moi aussi mais lui c'est plus grave apres perte de son emploi il c'est mis a la boisson puis agressé sexuellement chez lui ,de ce fait nous l'avons lui aussi repris a la maison puis sur conseil de notre medecin ma femme a signée une décharge pour une cure de desintoxication ,cela fait maintenant un an qu'il ne boit plus ,mais seulement apres des examens subit pendant sa cure les medecins lui ont trouvé des signes de schizophrénie et de la maintenant il se fait soigner pour

cela ,le medecin l'a mis en invalidité ,il ne pourra donc jamais trouver de travail.

avec tout cela ma femme a déprimée perte de son emploi,2 mois en maison psychiatrique et depuis elle est suivie par un psy puis elle s'est inscrite dans une association qui s'occupe des gens déprimés en faisant du deessin,de la poterie et du theatre etc... et voila qu'il y a 3 ans son comportement avec moi a changer ,elle devait se rendre en voyage en pologne pendant 1 mois soit disant avec l'association mais une semaine avant le depart elle m 'avoue que c'est avec un ami qu'elle part moi je lui dit ce ne serais pas plutot avec un amant et elle me dit que oui j'ai accusé le coup ,ce dernier 3 jours avant le depart a rompu avec ma femme grosse crises

de larmes,mais voila depuis elle prend amant sur amant,moi je ne dit rien puisqu'elle m'a avouée ne plus avoir de sentiments pour moi

moi depuis 10 ans apres mon operation d'une tumeur a la langue ,je ne m'exprime que difficilement ,je ne mange et boit que par sonde gastromique j'ai en plus une tracheo

alors voila ma femme veut divorcer mais moi je refuse ,car je ne veux pas que mes garçons se retrouvent sans rien

de plus j'ai ma fille de 16 ans qui en souffre déjà elle qui travaille très bien au lycée qui en plus ce trouve a 5mn de chez moi ,ma femme lui a déjà pris rendez vous chez un psy

et ce matin j'ai reçu une convocation pour me rendre dans 3 semaines a une audience de conciliation

mais je n'irais pas alors que me conseillez vous
mon mail richou0848@voila.fr

merci

Par **cocotte1003**, le **02/03/2012 à 19:49**

Bonjour, que vous y alliez ou pas (et ne as y aller c'est ne pas vous défendre, se sera pire), votre femme est en droit de demander le divorce. Dans un premier temps il ne lui sera pas accordée mais le juge va autoriser une résidence séparée puis au bout de 2 ans une autre audience aura lieu qui constatera l'altération du lien conjugal et le divorce se fera. Allez rapidement voir un avocat (vous pouvez demander l'aide juridictionnelle = dossier à retirer au tribunal), il vous conseillera au mieux pour vos intérêts et ceux de vos enfants, cordialement